



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DES PRIX VARENNE 2017

APPEL A CANDIDATURES

Attribués depuis 1989, les **PRIX VARENNE** s'ouvrent dès maintenant avec l'appel à candidatures.

Fidèle à ses missions, la **FONDATION VARENNE** contribue par ses actions à la valorisation du métier de journaliste, à la formation de la jeunesse aux métiers et aux disciplines de la communication par des prix récompensant les efforts, la qualité et les promesses que l'on peut trouver dans les travaux journalistiques.

Dans cet esprit, elle organise les PRIX VARENNE 2017 pour les journalistes:

- de la **PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE**,
- de la **PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE**,
- de la **PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE**,
- de la **PRESSE MAGAZINE (NOUVEAUTE 2017)**
- de la **RADIO**,
- des **REPORTERS D'IMAGES**,
- des **REPORTERS PHOTOGRAPHES**, avec la collaboration de **Canon**, pour l'ensemble de la Presse écrite (nationale, régionale, départementale, hebdomadaire régionale, magazine)

Ces prix s'adressent à l'ensemble des journalistes professionnels, titulaires d'une carte professionnelle, salariés ou pigistes.

Les PRIX VARENNE des JRI et de la PHOTO sont également ouverts aux journalistes des agences de presse.

Les reportages écrits, audio, vidéo, photo, présentés porteront sur tous les domaines de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc. **Ils devront avoir été réalisés entre le 2 septembre 2016 et le 1^{er} septembre 2017.**

La dotation globale des PRIX VARENNE est de 60 000 €.

Attention : Les lauréats du concours 2016 ne peuvent pas participer à cette nouvelle édition.

Modalités des concours sur le site de la Fondation Varenne :
www.fondationvarenne.com.

Philippe PAGE
Directeur général